

Le 6 janvier 2017

L'honorable John Streicker
Ministre des Services aux collectivités
Ministre responsable de la Direction des services en français
Ministre responsable de la Société des alcools du Yukon
Ministre responsable de la Commission des loteries du Yukon

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accueillir comme ministre des Services aux collectivités, ministre responsable de la Direction des services en français, ministre responsable de la Société des alcools du Yukon et ministre responsable de la Commission des loteries du Yukon.

Les Yukonnais nous ont confié le mandat de gouverner le territoire. Nous nous acquitterons de cette importante responsabilité en nous assurant de diriger avec respect, courage et compassion. Nous devons à chaque instant travailler pour mériter la confiance de la population que nous servons et répondre à ses besoins et à ses aspirations pour faire du Yukon un meilleur endroit où vivre.

Le présent document a pour objet de guider vos efforts pour concrétiser les promesses que nous avons faites aux Yukonnais en précisant ce à quoi nous nous emploierons et la façon dont nous entendons procéder.

Nos priorités sont clairement définies. Notre gouvernement fera le nécessaire pour créer des emplois, tout en visant un juste équilibre entre le renforcement et la diversification de notre économie et une saine intendance environnementale. Nous travaillerons en collaboration avec les Premières nations de manière avantageuse pour elles et l'ensemble des Yukonnais. Nous prendrons en considération les besoins et les intérêts locaux et les solutions proposées à l'échelle locale afin de favoriser l'épanouissement de collectivités prospères. Nous veillerons à ce que les Yukonnais puissent mener une existence heureuse, féconde et saine grâce à la mise en place de programmes et de services accessibles, intégrés et adaptés à leurs besoins.

Les efforts que nous déploierons pour donner corps à ces priorités seront menés de façon harmonieuse par une équipe bien soudée qui reconnaît que la prise de décisions au sein du Conseil des ministres est un processus collectif et que les divers dossiers traités n'existent pas en vases clos. Ils sont interreliés et souvent complexes, et exigent que le gouvernement travaille de façon unifiée à leur avancement. Notre travail sera axé en outre sur la production de résultats concrets qui contribuent à améliorer la vie des citoyens. Nous assurerons un suivi serré pour évaluer les progrès réalisés à l'égard de chacune des priorités énoncées et en ferons rapport aux Yukonnais qui seront invités à nous faire part de leurs commentaires à ce sujet.

Ce faisant, nous veillerons à ne pas dépasser notre capacité financière. Nous devons prendre des décisions bien réfléchies et prudentes quant à nos dépenses afin d'être en mesure d'investir efficacement et de façon sensée dans l'emploi, les citoyens et les collectivités de l'ensemble du territoire.

Nos ressources financières sont limitées et, par conséquent, nous devons agir avec modération pour remplir nos promesses. La réalisation de certaines initiatives prendra plus de temps que d'autres, et il nous faudra planifier en fonction de certains imprévus auxquels nous pourrions devoir faire face durant notre mandat. Afin que nous puissions produire les résultats escomptés au rythme qui convient, je vous demande dans l'immédiat de mettre l'accent sur certains objectifs particuliers liés à nos priorités.

Votre principale priorité stratégique est de travailler en partenariat avec les collectivités, y compris les administrations municipales, en vue de bâtir des économies durables et diversifiées et de favoriser l'application de solutions définies localement aux problèmes locaux. Toutes les communautés, y compris la communauté francophone, contribuent de manière importante à façonner notre identité collective. Vos rapports avec les diverses communautés, collectivités et administrations municipales doivent traduire notre désir d'encourager la poursuite des intérêts et la réalisation des ambitions des populations locales et de faire des investissements responsables sur le plan financier en appui au développement économique et communautaire.

De façon plus particulière, je m'attends dans l'immédiat à ce que vous travailliez avec vos collègues et nos partenaires des collectivités à l'atteinte des objectifs clés énoncés ci-dessous.

En tant que ministre des Services aux collectivités :

- Donner à la Journée nationale des Autochtones le statut de jour férié au Yukon.
- Adopter des plans de financement quinquennaux de sorte que les municipalités puissent compter sur un niveau de financement prévisible.
- Consulter les parties intéressées pour déterminer les sommes adéquates à investir dans la protection des bâtiments contre les dommages structuraux.
- Préparer un plan d'investissement à long terme dans les infrastructures des collectivités.
- Participer aux efforts en vue de mettre sur pied des programmes de recyclage, des programmes de gestion et des programmes de réacheminement des déchets permettant de réduire la quantité de déchets produits et la décharge illégale de déchets.
- Travailler avec la ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon et le ministre responsable de la Commission de la fonction publique afin d'accroître l'accès à des logements abordables dans les collectivités et, en collaboration avec le secteur privé, adopter de nouvelles façons de procéder relativement aux logements pour employés et aux logements sociaux qui reposent sur des modèles favorisant l'essor économique des collectivités.
- Travailler avec le ministre du Développement économique en vue de cerner et de supprimer les obstacles (réglementaires et autres) à la compétitivité.
- En collaboration avec la ministre de la Santé et des Affaires sociales, établir un cadre réglementaire concernant la profession de sage-femme et assurer le financement des services de sages-femmes de façon à offrir aux femmes des collectivités la possibilité d'avoir accès à des soins sûrs et moins coûteux au moment de l'accouchement.

En tant que ministre responsable de la Direction des services en français :

- En collaboration avec la communauté francophone, mettre au point des façons pratiques d'accroître l'offre de services en français, tout particulièrement en ce qui a trait aux soins de santé primaires, aux soins d'urgence et à la santé mentale.

En tant que ministre responsable de la Société des alcools du Yukon :

- En consultation avec la Commission des alcools du Yukon, le milieu des affaires, les consommateurs et les autres membres de la société civile, déterminer si, dans sa version actuelle, la *Loi sur les boissons alcoolisées* répond aux besoins de l'heure et permet de concilier de façon équilibrée les possibilités d'affaires et les exigences en matière de responsabilité sociale.

Les discussions qui auront lieu au Conseil des ministres, au sein du caucus et à l'Assemblée législative du Yukon nous permettront de préciser plus avant les objectifs sur lesquels nous devons insister pour réaliser notre mandat.

En tant que membre du Conseil des ministres, vous devez respecter les exigences liées aux processus de gouvernance afin que les décisions qui sont prises soient bien pesées, leurs incidences bien comprises et les résultats escomptés bien clairs.

Vos sous-ministres sont des sources de soutien et des conseillers précieux et impartiaux. Il vous incombe d'établir des relations de travail respectueuses, positives et efficaces avec eux et avec l'ensemble de la fonction publique. Les travaux de recherche, le savoir-faire et les évaluations dont nous font profiter les fonctionnaires dévoués et compétents à notre service nous sont essentiels pour prendre des décisions justes, équilibrées et fondées sur des données probantes.

Nous avons promis aux Yukonnais de faire preuve d'inclusion dans l'exercice de nos responsabilités publiques. Cela signifie être prêt à écouter et à valoriser l'opinion de chacun. Cela veut également dire respecter la diversité et l'égalité de nos citoyens et reconnaître l'apport de leurs cultures, de leur patrimoine et de leurs langues à la mosaïque sociale du Yukon. Nous nous sommes engagés à souscrire aux principes d'ouverture et de transparence dans la prise de décisions, à concilier les divers besoins de la population et à servir les grands intérêts du public. Nous avons dit que nous assumerions la responsabilité des décisions que nous prenons – en d'autres termes, nous ferons ce que nous nous engageons à faire.

Nous voulons que l'Assemblée législative du Yukon soit un lieu où règne le respect et un esprit d'inclusion, que ses membres soient tenus de rendre compte de leurs actes, que son travail soit effectué dans la transparence et qu'il serve à améliorer la vie des Yukonnais. Par conséquent, je m'attends à ce que vous coopériez avec tous les membres de l'Assemblée législative à la poursuite de ces objectifs et que vous preniez les travaux de l'Assemblée au sérieux. Vous devez être prêt à répondre aux questions et à expliquer les décisions qui sont prises d'une manière qui reflète le principe de responsabilité ministérielle.

Vous et les autres membres du Conseil des ministres êtes les dépositaires de la confiance de la population et êtes chargés de travailler dans l'intérêt du public. Cette responsabilité va de pair avec de hautes attentes, notamment que vous adoptiez la conduite la plus éthique qui soit et fassiez constamment preuve d'intégrité, tant sur le plan personnel que professionnel, dans l'exercice de vos fonctions au service de la population du Yukon.

Vous devez respecter la lettre et l'esprit de la *Loi sur les conflits d'intérêts (députés et ministres)*, y compris le *Code de déontologie pour les membres du Conseil exécutif* ainsi que les dispositions des documents intitulés *Executive Council Code of Conduct* et *Ministerial Gift Policy*. Si des questions surgissent concernant la possibilité que vos intérêts personnels aient ou semblent avoir une incidence sur l'exercice de vos responsabilités publiques, vous devez consulter la Commission sur les conflits d'intérêts sans tarder et suivre ses conseils.

Je vous suis reconnaissant de votre engagement à accepter ces nouvelles responsabilités ministérielles. Je compte sur vous pour vous en acquitter consciencieusement, de manière réfléchie et en gardant clairement en tête les objectifs à atteindre. Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous à l'instauration de changements positifs pour le Yukon.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Ministre, mes sinc res salutations.

Le premier ministre du Yukon,

[signature]

Sandy Silver